ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

Le Directeur, C. MOUGEOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 septembre 2023

Délibération n°49

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de votants : 20

ote pour : 20 Vote

Vote contre:

Abstention:

Date de convocation: 05 septembre 2023

Membres présents :

Président: M. MAIRE DU POSET

Conseil Départemental du Doubs /Jura : M. BILLOT - Mme BRAND - Mme CHOUX

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET - M. FROEHLY - M. LIME - M. MICHAUD -

Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. BRAND - M. FAIVRE-PIERRET

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. ALPY (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) - M. BEAUDREY (pouvoir à M. BILLOT) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) - Mme GUYEN (pouvoir à Mme BRAND)

Communautés d'agglomération, urbaînes : M. MOLÍN (pouvoir à Mme BARTHELET) - M. BOURQUIN (pouvoir à

M. FROEHLY) - M. GUY (pouvoir à Mme PRESSE)

Communautés de communes : M. JOUVIN (pouvoir à M. BRAND)

OBJET: MODIFICATION D'OPERATIONS

Une opération recensée lors d'un précédent conseil d'administration doit faire l'objet d'une modification en raison de la modification de l'estimation globale de l'opération.

En conséquence, s'agissant de l'opération ci-après :

PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION (Opération 993) — Projet : « Protection des captages d'eau potable », opération créée au CA du 07/12/2022. Sur les communes de Mathay, Bourguignon, Colombier-Fontaine et Pont-de-Roide Vermondans une opération référencée sous l'axe « Espaces agricoles, naturels et de loisirs » pour une durée de 4 ans et un montant de 500 000 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

après en avoir délibéré

DECIDE

- d'annuler et remplacer l'opération ci-avant ainsi qu'il suit :

PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION (Opération 993) — Projet : « Protection des captages d'eau potable », opération créée au CA du 07/12/2022. Sur les communes de Mathay, Bourguignon, Colombier-Fontaine et Pont-de-Roide Vermondans une opération référencée sous l'axe « Espaces agricoles, naturels et de loisirs » pour une durée de 4 ans et un montant de <u>550 000 €</u>.

Pour extrait conforme.

Le Vice-Président.

Thierry MAIRE DU POSET